

## NOUS CONTACTER

N° client : **6 007 245 265**

Identifiant Internet :

[MXLEMAITRE@HOTMAIL.FR](mailto:MXLEMAITRE@HOTMAIL.FR)

### Par Internet

[edf.fr](http://edf.fr)

application mobile : **EDF & MOI**

mail : [serviceclient@edf.fr](mailto:serviceclient@edf.fr)

### Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

**09 69 32 15 15**

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

**09 70 83 33 33**

(Service gratuit + prix appel)

### Par courrier

**EDF SERVICE CLIENTS** TSA 21941

62978 ARRAS CEDEX 9

### Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675059 (Service gratuit + prix appel)

## NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

### Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

### Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

## Lieu de consommation

132 RUE ANATOLE FRANCE  
LOMME  
59160 LILLE

## Titulaire du contrat

M. LEMAITRE MAXIME

## Votre contrat

N° de client : **6 007 245 265**

N° de compte : **4 01 4 040 512 712**

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) :

N° 01 187 409 494 368

• Puissance : 06 kVA

• Heures Creuses

1H50-7H50 12H50-14H50

20220404\_225243\_00005\_HP0\_PAR911\_11

Document à conserver 5 ans

Page 1/4



**M. LEMAITRE MAXIME  
132 RUE ANATOLE FRANCE  
LOMME  
59160 LILLE**

## Facture du 04/04/2022

N° 31 781 737 721

Electricité (relevé Enedis)	33,91 €
TVA	3,48 €

**Facture TTC** **37,39 €**

Montant total  
**37,39 €**  
TTC

Prélevé le  
19/04/2022

## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 03/06/2022.
- Relève automatique de votre compteur électrique vers le 03 de chaque mois.



## Prélèvement automatique

Le montant de 37,39€ sera prélevé le 19/04/2022 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : Maxime Lemaitre

Compte bancaire : FR7630004\*\*\*\*00\*\*\*\*\*395\*\*\*

## Détail de la facture du 04/04/2022 N°31781737721

 Votre contrat Electricité

**"Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°02197584465512**

Horaires heures creuses - 1H50-7H50 12H50-14H50 - (peuvent varier de quelques minutes)

				Prix HT/mois	Montant HT	TVA
<b>Abonnement</b>						
Heures Creuses - 06kVA - du 04/04/22 au 03/06/22				9,68	19,36	5,5%
<b>Total Abonnement (dont acheminement 15,32 €)</b>					<b>19,36</b>	
Relevé début	Relevé fin		Conso kWh	Prix HT/kWh	Montant HT	TVA
<b>Consommation</b>						
Heures Creuses - 06kVA - du 27/03/22 au 03/04/22	4315 (Enedis)	4365 (Enedis)	50	0,1149	5,75	20,0%
Heures Pleines - 06kVA - du 27/03/22 au 03/04/22	4268 (Enedis)	4301 (Enedis)	33	0,1458	4,81	20,0%
<b>Total Consommation (dont acheminement 2,86 €)</b>			83		<b>10,56</b>	
Conso kWh	Prix HT/kWh	Montant HT	TVA			
<b>Taxes et Contributions</b>						
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			83	0,00663	0,55	20,0%
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			83	0,00100	0,08	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					3,36	5,5%
<b>Total Taxes et Contributions</b>					<b>3,99</b>	
<b>Total Electricité hors TVA</b>					<b>33,91</b>	

## En conclusion

Total facture hors TVA du 04/04/2022	33,91 €	<b>Montant total</b> <b>37,39 €</b> <small>TTC</small>
TVA 20,00 % sur un montant total de 11,19 €	2,24 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de 22,72 €	1,24 €	
<b>Total facture TTC du 04/04/2022</b>	<b>37,39 €</b>	

 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur [particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur [particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur [particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)

 Pour votre information

## Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

## Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

## Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €

## Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2020 de l'électricité de votre offre : 78,9% nucléaire, 12,2% renouvelables (dont 1,8% hydraulique), 8,2% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.  
 Origine 2020 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur : [www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)

**Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?**

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier, au Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** ► Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)



